

COMMUNES	HAB 2024	TONNES OM 2021	TONNES OM 2022	TONNES OM 2023	TONNES OM 2024
BOUZIC	152	40,52	30	30,08	30,5
FLORIMONT GAUMIER	157	25,3	28,26	33,36	36,66
ST AUBIN	158	29,98	21,74	24,22	21,32

Que nous dit ce tableau ?

**Le tonnage d'ordures ménagères, sacs noirs destinés à l'enfouissement, est en constante augmentation sur les 3 points d'apport volontaire de la commune de Florimont Gaumier.**

Lorsqu'on compare ces statistiques avec des communes situées sur le même territoire et avec une population quasi identique, on peut avancer quelques explications :

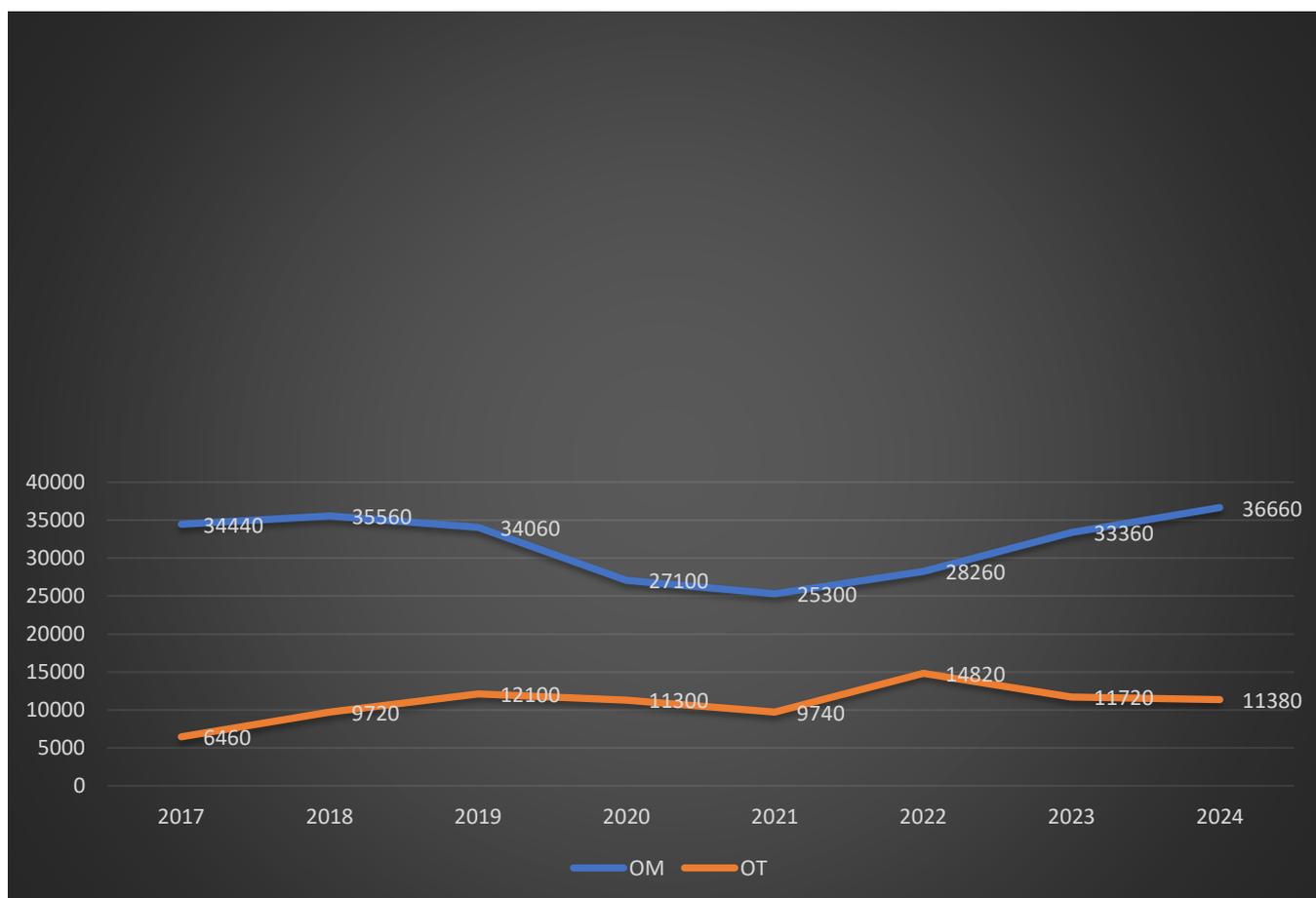
1. Sur les années 2021 à 2024, les utilisateurs de ces containers jettent plus de sacs noirs (25300 kgs et 36660 kgs) et tri moins (9750 kgs et 11380 kgs), c'est une évidence.
2. Nos 3 sites sont semble-t-il bien placés et rencontrent un vif succès auprès des habitants des villages voisins qui peuvent les utiliser lorsqu'ils vont au travail, faire des courses, etc... Les points d'apports volontaires de Moncalou et Gaumier étant placés sur des axes routiers à fort trafic routier, ils sont plus souvent pleins, surtout en période estivale.
3. La mise en fonction de la Redevance Incitative sur des villages voisins du nôtre rendent très attractifs nos containers poubelles qui sont gratuits et en libre accès.

En résumé :

→ Il nous faut donc COLLECTIVEMENT reprendre le contrôle de nos déchets et absolument **diminuer la quantité de sacs noirs** destinés à l'enfouissement (*trait bleu sur le graphique ci-dessous*) ! pensons aux générations futures qui vont devoir gérer nos déchets.

→ Les 3 points d'apport volontaire de déchets ont été placés à ces endroits afin de faciliter le quotidien des Florimontois, leur attractivité démontre que le conseil municipal a fait les bons choix en sélectionnant ces sites et que cela répond à une demande des habitants. (*pour mémoire : passage de 15 sites à 3 sites en 2019*)

→ Le SICTOM Périgord noir s'étant fixé comme horizon l'année 2026 pour passer soit à la **Redevance Incitative**, soit à une **Taxe Incitative**, les containers devraient fonctionner avec une carte à partir de cette date mettant enfin toutes les communes sur le même pied d'égalité. Des réunions publiques sont organisées sur ce sujet, nous ne pouvons que vous encourager à vous y rendre.



Tonnages exprimés en KG des ordures ménagères (OM) et des ordures triées (OT) de la commune de Florimont Gaumier entre 2017 et 2024



### **Déchetterie de Dégagnac (Nivelle -RD2- 46340 Salviac) :**

A compter du 1<sup>er</sup> avril 2025, l'accès à cette déchetterie nécessitera un « pass » délivré par le SYDED et réservé aux habitants du Lot. Les habitants de Florimont Gaumier utilisant cette déchetterie sont maintenant invités à se rendre à celle de Cénac et St Julien.

**Ouvert le Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi**

- du mardi au vendredi :8h30-12h/14h-18h

- samedi: 8h30-12h/14h-17h

**Jours de Fermeture** : Fermé le lundi, dimanche